

DE L'UTILISATION DU «CERCLE COURONNÉ» AU BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC (1842-1853)

Par Jacques NOLET,
AEP, AQEP

INTRODUCTION

Le bureau de poste de Québec, l'un des plus anciens au Canada puisqu'il a été fondé au cours de l'été 1763 et qu'il a été longtemps le siège de l'administration de la Poste coloniale anglaise en Amérique du Nord britannique, bénéficia de plusieurs oblitérations postales «spéciales» qui ont marqué profondément son histoire.

En effet, parmi ces nombreuses marques singulières, notons quelques exemples marquants : «Bishop» (1774-1799), «Cercle couronné» (1842-1853), «Fleuron» (1804-1832), «Quebec Paid» (1804-1815), «Quebec Paid, L.C.» (1853-1866), etc.

Ces diverses marques spéciales font le bonheur des collectionneurs en histoire postale, mais elles demeurent un véritable casse-tête pour les spécialistes dans ce domaine spécifique de la philatélie canadienne.



#1 La marque
« cercle couronné »
de Québec.

Voilà pourquoi nous aimerions, dans la présente communication, vous présenter l'oblitération postale connue sous le nom de «Cercle couronné» (illustration #01) qui fut utilisée pendant plus d'une décennie par le bureau de poste de Québec, au milieu du XIX^e siècle.

N.D.L.R.

Nous vous présentons les trois premières parties de la recherche de Jacques Nolet sur cette marque très populaire auprès des collectionneurs. La suite paraîtra dans le prochain numéro de la revue.

DÉVELOPPEMENT

Après avoir évoqué rapidement le cadre dans lequel se situe cette oblitération circulaire spéciale de Québec en Amérique du Nord (**partie I**) et au Canada (**partie II**), nous traiterons de ses éléments essentiels (**partie III**) avant d'en attester annuellement son utilisation postale par le bureau de poste de Québec (**partie IV**).

I – EN AMÉRIQUE DU NORD

Pour bien comprendre la nature de l'oblitération «Cercle couronné» de Québec, il faut replacer cette empreinte dans la nouvelle politique concernant le service postal par bateau vapeur décidée par la Poste coloniale anglaise partout en Amérique du Nord. Non seulement au Canada (nous aborderons la question dans la partie II de cet article), mais également à travers la partie septentrionale de l'Amérique. C'est le cas des bureaux maritimes dans les pays suivants : Bermudes (1842), Colombie (1842), États-Unis (1842), Honduras (1842) et Mexique (1842). Il y aura également attribution de marteaux à d'autres endroits dans le monde :



en particulier au Cap Vert et en Argentine (F.W. Campbell, *Canada Postal History*, volume I, page 153).

A) Bermudes

Dans la colonie anglaise des Bermudes, il y eut trois bureaux qui reçurent un marteau du «Cercle couronné» dans le cadre de cette nouvelle réglementation : Hamilton (1849-1863), Ireland Island (1842-1862) et St Georges (1846-1851). Encore une fois, Robson Lowe (*Encyclopaedia of British Postage Stamps*, vol. V, intitulé «The Empire in North America», 1973, Perth, publié à compte d'auteur, 760 pages) en fournit de belles illustrations : Hamilton (#02), Ireland Island (illustration #03) et St Georges (illustration #04).



#4, Marque de St. Georges Bermuda.
(N.D.L.R. les illustrations #2 &3 étaient trop mauvaises pour être reproduites. Nous recommandons au lecteur de consulter le livre de Robson Lowe.

B) Colombie

À l'exception des colonies anglaises proprement dites (Bermudes, Canada, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve), il s'agira essentiellement de petits bureaux maritimes à l'extérieur de l'Empire qui furent dotés d'un marteau appartenant à ce type circulaire surmonté d'une couronne.

Ce fut par conséquent le cas de ce pays qui possédait plusieurs bureaux. Au moment de l'utilisation de ces marques «Cercle couronné», tous ses bureaux maritimes anglais appartenaient à l'un ou l'autre des sec-

teurs de ce pays : tant dans la partie septentrionale (Carthagène et Santa Marta) que dans l'isthme de Panama (Chagres, Colon et Panama).

Mentionnons, en particulier parmi les bureaux de ce pays, ceux de Carthagène (1842-1855), Chagres (1846-?), Colon (1854-1855), Panama (1846-1849) et de Santa Marta (1842-1855).

Grâce à l'ouvrage de Robson Lowe déjà cité, nous pouvons vous présenter certains marteaux de ces bureaux maritimes anglais. En voici quelques exemples : Carthagène (illustration #05), Chagres (illustration #06) et Colon (illustration #07). Il ne manque donc à cette liste de bureaux maritimes que les empreintes de Panama et de Santa Martha !



#5,6,7
Les marques « cercle couronné » de Carthagène, Chagres et Colon

C) Honduras

Un seul bureau maritime anglais fut situé au Honduras, ce fut celui de Belize (1842-1859) dont il y a un dessin de l'empreinte (illustration #08) toujours dans le mê-

me ouvrage monumental de Robson Lowe (op. cité, page 663).

D) États-Unis



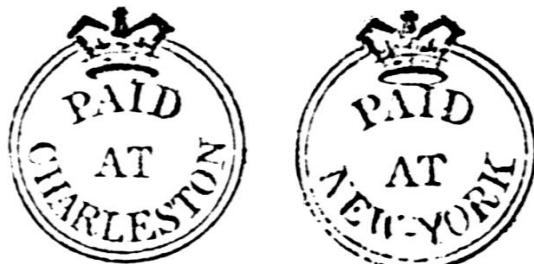
#8 La marque de Belize au Honduras

Il y a aura six bureaux maritimes anglais situés aux États-Unis : Charleston (1842- ?), Mobile (1841- ?), New York (1841- ?), Nouvelle-Orléans (1841- ?), Savannah (1842- ?) et St Michaels (1842- ?). À noter que toutes ces agences maritimes anglaises sont situées dans la partie méridionale de la côte atlantique des États-Unis.

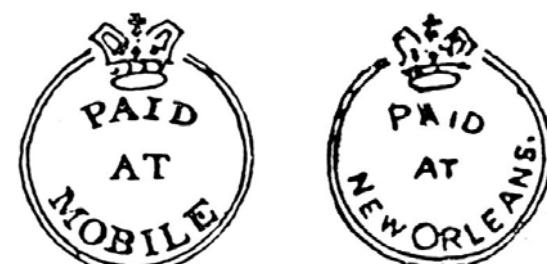
L'encyclopédie de Robson Lowe (op. cité, page 733) fournit encore des dessins de ces empreintes de la plupart de ces bureaux maritimes anglais situés aux États-Unis : Charleston (illustration #09), New York (illustration #10), Nouvelle-Orléans dans le grand type (illustration #11) et Savannah (illustration #12). Quant aux autres, on les retrouve dans le *Canada Postal History*, vol. I, page 154 : Mobile (illustration #13), Nouvelle-Orléans dans son petit type (illustration #14) et St Michaels (illustration #15).

E) Mexique

Au sud des États-Unis et toujours en Amérique du Nord, se retrouve le Mexique où il y avait deux bureaux maritimes anglais qui ont reçu une empreinte du type «Cercle couronné» : Tampico (1841-1863) et Veracruz (1842-1870).



#9 à 15
Marques britanniques utilisées dans les ports américains



Encore une fois, l'encyclopédie de Robson Lowe, dans la partie V consacrée à l'Amérique du Nord britannique, en fournit des illustrations (op. cité, pp. 719 et 733) : un pli originant de Tampico (illustration #16) et un dessin du tampon utilisé à Veracruz (illustration #17).

F) Conclusion

La nouvelle réglementation sur le ser-

vice postal par bateau vapeur permit l'octroi de plusieurs marteaux du «Cercle couronné» partout en Amérique du Nord britannique et même à d'autres endroits : non seulement dans les colonies anglaises mêmes (Canada, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve), mais également dans certains pays



#16
Vera-Cruz au Mexique.

étrangers où il y avait des bureaux maritimes anglais (Colombie, États-Unis et Mexique).

II – AU CANADA

A) Introduction

Bien qu'elle fut utilisée uniquement par le bureau de poste de Québec au Canada selon Jacques Charron (notes personnelles), l'oblitération spéciale «Cercle couronné» s'inscrit logiquement dans la nouvelle politique relative au courrier transporté par le Service royal des bateaux vapeur édictée le 22 décembre 1841 par l'administration générale des Postes britanniques de Londres (W.S. Boggs, *The Postage Stamps and Postal History*, page 26). Cette politique toucha évidemment les diverses colonies anglaises de l'Amérique du Nord britannique : les deux Canadas (Est et Ouest), la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

Voulant réformer la situation relative au transport du courrier à travers les diverses colonies de l'Empire britannique par bateau vapeur, les responsables de la Poste impériale anglaise décrétèrent que tous les ports desservis par les navires anglais dans le cadre du système appelé «Paquebot» recevraient une marque circulaire surmontée d'une couronne

que nous appellerons «Cercle couronné» dans cet article, pour plus de commodité.

B) Marteaux

Par conséquent, quatre marteaux distincts de ce type de marque postale circulaire furent distribués en Amérique du Nord britannique. Il s'agit des bureaux suivants : Amherst (Nouvelle-Écosse), Québec (Bas-Canada), Saint-Jean (Terre-Neuve) et S^t Margarets Bay (Nouvelle-Écosse). L'assertion précédente de Jacques Charron ne reflète donc malheureusement pas la réalité postale, du moins en Amérique du Nord britannique !

1) premier marteau (1842-1854)

Le premier marteau attribué au Canada fut celui de Québec (Bas-Canada), car son empreinte (illustration #1) fut inscrite dès 1842 dans le cahier des épreuves conservé chez la firme anglaise qui la réalisa. Le bureau de poste de Québec l'utilisa jusqu'en 1851 (Robson Lowe, op. cité, page 121) ou 1854 (*Canada Specialized*, op. cité, page III).

2) deuxième marteau (1845-1867)

Puis, l'administration coloniale anglaise octroya un deuxième marteau au bureau maritime d'Amherst (illustration #19), dans la colonie anglaise de la Nouvelle-Écosse, au cours de l'année 1845 (Robson Lowe, op. cité, page 121). Cette marque circulaire, surmontée d'une couronne, fut en usage jusqu'en 1867 (Robson Lowe, op. cité, page 121).



3) troisième marteau (1845-1868)

Troisièmement, il y eut un autre marteau attribué à un deuxième bureau

maritime de la Nouvelle-Écosse, celui de St Margarets Bay (illustration #20). À cet endroit, son usage s'étendit de 1845 (Robson Lowe, op. cité, page 121) à 1858 (*Canada Specialized*, op. cité, page III) ou même 1868 (Robson Lowe, op. cité, page 121). Robson Lowe ajoute même la date précise : «30 avril 1845» (op. cité, page 121). Le catalogue spécialisé du Canada ajoute également qu'il n'y a eu que quatre plis revêtus de cette empreinte qui ont été recensés à ce jour !



Le bureau de St Margarets Bay demeure un cas spécial. Situé à environ 36 kilomètres à l'ouest d'Halifax, l'administration postale pensait que ce bureau maritime serait promis

à un avenir brillant qui ne se matérialisa point. Ce qui explique la raison pour laquelle cet endroit reçut une empreinte du «Cercle couronné».

4) quatrième marteau (1846-1852)

Il y aura autant d'incertitude de la part de ces deux sources majeures d'information relativement au quatrième et dernier marteau du type «Cercle couronné» accordé à un autre bureau postal canadien, celui de Saint-Jean, à Terre-Neuve (illustration #21).

D'abord pour son début : «1846» (Robson Lowe) ou «1847» (*Canada Specialized*). Il en sera de même pour la fin : «1848» (*Canada Specialized*) et «1852» (Robson Lowe). Nous sommes naturellement portés à croire davantage Robson Lowe, car le catalogue spécialisé canadien est souvent erroné au plan des marques postales.

Ce quatrième marteau complète la distribution parcimonieuse du «Cercle couron-

né» en Amérique du Nord britannique : Amherst (Nouvelle-Écosse), Québec (Bas-Canada), Saint-Jean (Terre-Neuve) et St Margarets Bay (Nouvelle-Écosse).



C) Conclusion

L'oblitération du «Cercle couronné» fait donc partie des marques de type maritime, puisqu'elle était apposée en principe sur tout pli déposé initialement dans l'un ou l'autre de ces bureaux, dont l'affranchissement était obligatoirement payé d'avance par l'expéditeur et qui empruntait un bateau vapeur pour son acheminement. Voilà pourquoi cette empreinte était toujours apposée au moyen d'une encre rouge.

III – ÉLÉMENTS ESSENTIELS

Après avoir bien fixé son cadre général tant continental que canadien, nous pouvons maintenant aborder les éléments essentiels de ce type de marque circulaire afin de mieux connaître le «Cercle couronné» utilisé par le bureau de poste de Québec.

A) Enregistrement

Les spécialistes ne s'entendent pas sur la date d'enregistrement de cette frappe postale dans le cahier des épreuves du fabriquant et automatiquement dans les registres du General Post Office britannique dont l'administration était évidemment située à Londres.

Anatole Walker (*A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1780-1880*) indique que cette marque circulaire a été inscrite le 3 janvier 1842 (page 5-2), tandis que W.S. Boggs (op. cité, page 26) et F.W. Camp-

bell (Canada Postal History, vol. I, page 155) parlent plutôt du 13 janvier 1842. Jacques Charron, dans les notes qui accompagnent les différents plis du «Cercle couronné» de sa collection, adopte la date énoncée par W.S. Boggs.

Personnellement, nous optons plutôt pour l'information fournie par W.S. Boggs et F.W. Campbell du 13 janvier 1842, compte tenu de la qualité habituelle que l'on doit reconnaître à ces Américains au niveau de l'histoire postale canadienne dont ils sont, à n'en pas douter, les grands maîtres !

B) Marteaux

Parlons maintenant plus longuement des différents éléments constituant les marteaux du type «Cercle couronné» attribué aux quatre bureaux de l'Amérique du Nord britannique durant le XIX^e siècle : matériau, dimension, forme et lettrage.

1) matériau

Fabriqués probablement par le fournisseur attitré de la Poste royale britannique à cette époque-là, ces marteaux furent réalisés en laiton (W.S. Boggs, op. cité, page 26 : «Machine made of brass»).

2) dimension

À l'exception du marteau octroyé à Québec (28 mm), toutes les autres empreintes accordées (Amherst, Saint-Jean et S^t Margarets Bay) ont une dimension de 22,5 mm (*Canada Specialized*, op. cité, page III). Ce qui fait de l'empreinte québécoise la plus grande des quatre marques «Cercle couronné» de l'Amérique du Nord britannique.

3) forme

L'empreinte laissée par ces marteaux possède une forme circulaire composée par deux lignes concentriques parallèles, le tout

surmonté par une couronne dont le dessin possède une forme variable selon les marteaux (il suffit de consulter les ouvrages spécialisés pour s'en rendre compte immédiatement).

À l'exception de l'empreinte du bureau maritime de Colon, en Colombie, qui ne présente qu'une seule ligne circulaire (voir l'illustration #07), toutes les autres marques du «Cercle couronné» utilisées en Amérique du Nord seront formées de deux lignes circulaires.

4) lettrage

À l'intérieur du cercle se retrouvent les trois éléments constituant le lettrage : les mots invariables PAID AT suivis de la désignation du bureau (nom) et de l'acronyme provincial d'origine (dans les colonies de l'Amérique du Nord britannique).

Pour la marque de Québec, il faut noter l'acronyme provincial «L.C.» (= Lower Canada) qui ne reflète absolument pas la situation politique canadienne après l'acte d'Union de 1840. Il aurait fallu, pour plus d'exactitude, inscrire «C.E.» (= Canada East). Nous ne comprendrons jamais la logique manifestée par la Poste coloniale anglaise dans l'emploi de ces acronymes provinciaux durant le XIX^e siècle !

C) Encre

Tous les bureaux canadiens dotés de ce type de marque postale maritime se serviront de l'encre rouge lors de l'apposition de cette empreinte du «Cercle couronné» sur le courrier, comme ce fut la tradition presque partout en Amérique du Nord britannique. Seul le *Canada Specialized* prétend que le bureau maritime de S^t Margarets Bay utilisait plutôt l'encre noire (*Canada Specialized*, op. cité, page III).



Cette façon de procéder s'explique aisément. Lorsque l'affranchissement était payé par l'expéditeur, le postier l'indiquait au moyen d'une encre rouge; tandis que c'était l'encre noire qui était employée pour indiquer que l'affranchissement devait être payé par le destinataire. Puisque la nouvelle politique du «Service postal par bateau vapeur» exigeait l'acquittement de l'affranchissement par l'envoyeur, toutes ces marques du «Cercle couronné» seront apposées au moyen d'une encre de couleur rouge.

D) Durée d'utilisation

L'utilisation de ces oblitérations circulaires surmontées d'une couronne dura environ un quart de siècle dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord britannique et dans les bureaux maritimes anglais en territoires étrangers (1842-1868).

Relativement au bureau de poste de Québec, les auteurs ne s'entendent pas du tout sur la fin de son emploi à cet endroit. Robson Lowe indique «1851» (op. cité, page 121), Jacques Charron opte pour «1852» (op. cité, page 5) et le *Canada Specialized* «1854» (op. cité, page III).

Nous croyons personnellement que cette empreinte du «Cercle couronné» fut employée de 1842 jusqu'en 1853. Ce qui sera démontré par l'utilisation annuelle de cette frappe circulaire indiquant que l'affranchissement avait été payé par l'envoyeur.

E) Emploi

Selon F.W. Campbell, ces marteaux devaient être utilisés seulement pour le courrier à destination de l'Angleterre (*Canada Postal History*, vol. I, page 154). Le bureau de poste de Québec étendit son utilisation sur le

courrier à destination non seulement des États-Unis mais également au Canada.

Cette marque postale sans date devait toujours être accompagnée d'une autre empreinte indiquant cette fois-ci les quantième, mois et année du traitement postal. Cette obligation découle des instructions formulées le 22 décembre 1841 : «Letters... must be distinctly stamped by you on the sealed side with the stamp to be furnished for that purpose showing the name of the Port from whence despatched and the date when posted.» (W.S. Boggs, op. cité, page 26).

L'utilisation postale annuelle le prouvera amplement, puisque chaque pli estampillé avec l'oblitération «Cercle couronné» sera toujours accompagné de la marque du «Double cercle interrompu» de type I (grand format) employée par le bureau postal de Québec.

F) Côté du pli

L'oblitération «Cercle couronné» sera toujours apposée côté recto du pli, en accord avec la règle édictée par l'administration de la Poste coloniale anglaise en Amérique du Nord britannique à la fin de la période des marques rectilignes, en 1827.

À moins d'erreur de notre part, il n'y aura aucune exception à cette règle et tous les plis présentés dans cette communication ou connus par nous correspondront en tous points à ce règlement expliqué précédemment.

G) Positionnement de l'empreinte

L'étude attentive de tous les plis présentés dans cet article conduit logiquement à formuler la loi suivante au niveau du positionnement des marques dites du «Cercle couron-

né» : le commis apposait toujours la première empreinte du «Cercle couronné» du côté droit et dans la partie supérieure du pli, tandis que l'oblitération «Double cercle interrompu» de Québec qui l'accompagnait automatiquement apparaissait du côté gauche toujours un peu plus basse et même souvent à l'angle inférieur gauche du pli.

H) Note finale

Selon une indication du *Canada Specialized* à la page III, chacun des bureaux maritimes dotés de cette oblitération devait apposer une **seule** empreinte du «Cercle couronné» pour tout pli intérieur (adressé en Amérique du Nord britannique ou vers l'une des colonies anglaises de l'Empire), tandis que **deux** marques de la même oblitération devaient être apposées pour une destination étrangère (par exemple, les États-Unis). Cette pratique postale doit entraîner, selon les auteurs de ce catalogue canadien, une prime à la valeur habituelle accordée à de tels plis revêtus du «Cercle couronné».

L'utilisation postale de cette oblitération circulaire du «Cercle couronné», présentée dans la partie suivante de cette communication, ne reflète que partiellement cette indication : oui c'est vrai (les illustrations #22 et #25) et non (plusieurs illustrations, comme les numéros #23 et #32). (N.D.L.R..*Ces images apparaîtront dans le prochain numéro de la revue*)

Tout ceci conduit inévitablement à croire qu'il y a peut-être eu une règle postale édictée dans ce sens, mais qu'elle n'a été suivie que partiellement selon l'humeur des posteurs en fonction !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- A) CATALOGUE :
 - H.P. Maresch & A.W. Leggett, *Canada Specialized postage stamps catalogue*, 1987, Toronto, publié à compte d'auteurs, 162 pages;
- B) ENCYCLOPÉDIE :
 - R. Lowe, *Encyclopaedia of British North Empire Postage Stamps*, vol. 5, intitulé «The Empire in North America», parties I et II, 1973, Perth, publié à compte d'auteur, 760 pages;
- C) LIVRES :
 - Winthrop S. Boggs, *The Postage Stamps and Postal History of Canada*, 1975, Lawrence, The Quaterman Publications Inc., 870 pages;
 - Frank W. Campbell, *Canada Post Offices 1755-1895*, 1972, Lawrence, The Quaterman Publications Inc., 191 pages;
 - Frank W. Campbell, *Canada Postal History*, volume I, sous forme manuscrite, 162 pages;
 - Frank W. Campbell, *Canadian Postmarks to 1875*, 1958, Royal Oak, publié à compte d'auteur, 76 pages + Addenda;
 - Jacques-J. Charron, *Marques postales du Québec 1763-1875*, 1970, Longueuil, publié à compte d'auteur, 77 pages;
 - Fred Jarrett, *Stamps of British North America*, 1975, Lawrence, The Quaterman Publications Inc., 595 pages;
 - Anatole Walker, *A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1780-1880*, Montréal, non daté et publié à compte d'auteur, 78 pages;
- D) BROCHURE :
 - G. Teyssier & M. Beaupré, *Initiation aux marques postales du Québec*, Sainte-Foy, 1998, Société d'histoire postale du Québec, 63 pages.

De l'utilisation du «cercle couronné» au bureau de poste de Québec (1842-1853)

Par Jacques NOLET,
AEP, AQEP

IV – UTILISATION POSTALE



#1 La marque « cercle couronné » de Québec.

Maintenant, il est grand temps de s'attaquer à l'utilisation postale du «Cercle couronné», une oblitération singulière qui caractérisa le bureau postal de Québec. Puisque son emploi ne dura qu'une douzaine d'années, nous nous permettons dans la quatrième

partie du présent article de l'attester année par année grâce à des plis provenant des grandes collections d'histoire postale canadienne (Marc Beaupré, Jacques Charron et Jacques Nolet).

A) année 1842

Enregistrée dans les archives du fabricant le 13 janvier 1841, le marteau du «Cercle couronné» attribué à Québec (illustration #01) dut arriver à ce bureau postal au plus tôt durant le mois de février suivant.

Nous pouvons vous présenter un premier pli revêtu du «Cercle couronné» de Québec (illustration #22) et à destination des États-Unis, New York plus précisément, en transitant par le bureau de poste montréalais.

N.D.L.R.

Nous vous présentons la dernière partie de l'étude de Jacques Nolet sur la marque « Cercle couronné » de Québec. Le début de cet article est paru dans le numéro précédent de la revue



#22, Pli de 1842, Coll. J. Charron

Diverses marques postales côté recto du pli prouvent un tel itinéraire : d'abord une marque d'origine de Québec (un «Double cercle interrompu» de type I, présentant la date du 24 septembre 1842); puis un cachet de transit de Montréal (un «Double cercle interrompu» de type II, c'est-à-dire de petit format, daté du jour suivant).

Puisqu'il était adressé vers l'étranger (hors du territoire de l'Empire britannique), le commis postal lui apposa deux empreintes du «Cercle couronné». Cette pratique était conforme à la règle édictée en 1841, puisqu'il y avait un double affranchissement : d'abord canadien

(1/10) et américain ensuite (37 ½ cents).

B) année 1843

Le pli suivant (illustration #23), tou-



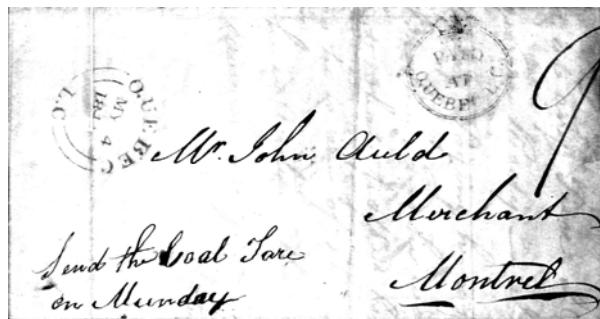
#23 Pli de 1843, Coll. J. Charron

jours à destination de New York, États-Unis, contredit effectivement la règle énoncée précédemment par le *Canada Specialized* (op. cité, page III). Bien qu'adressé aux États-Unis, il n'y a qu'une seule empreinte du «Cercle couronné» de Québec sur ce pli malgré le fait qu'il y avait inscrit, à la main, les deux tarifications habituelles : canadienne (1/10) et américaine (37 ½ cents). Cette frappe est accompagnée évidemment de l'oblitération du «Double cercle interrompu» de type I (grand format) de Québec en date du 14 juillet 1843.

C) année 1844

Le troisième pli, attestant de son utilisation postale pour l'année 1844, reste à l'intérieur du territoire québécois, car adressé à Montréal (illustration #24). Cette ville sera la destination principale des plis revêtus du

«Cercle couronné» de Québec présentés dans



cette communication.

#24 Pli de 1844, Coll. J. Charron

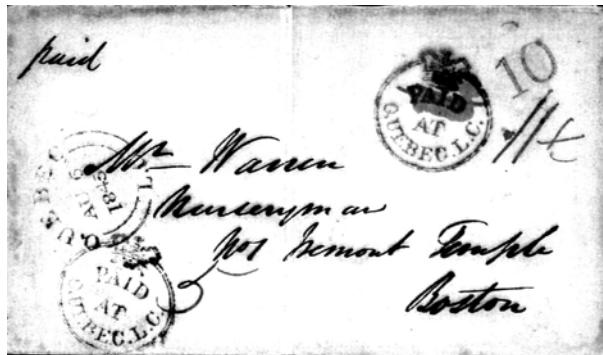
À l'angle supérieur droit du pli on retrouve le «Cercle couronné», et à l'angle supérieur gauche est situé le «Double cercle interrompu» de type I (grand format), en date du 4 mai 1844. Ce positionnement est conforme à ce qui a été expliqué antérieurement.

Au verso du pli se retrouve une marque de réception montréalaise d'un «Double cercle interrompu» au type II (petit format) datée du 5 mai 1844. C'est pratiquement avec l'introduction du «Double cercle interrompu» dans la province de Québec que les bureaux de poste ont pris l'heureuse initiative d'apposer habituellement au verso un cachet de réception si utile aux spécialistes de l'histoire postale.

D) année 1845

Le pli illustrant l'année 1845 (illustration #25) a été adressé vers la ville américaine de Boston en date du 6 août 1845, la marque du «Double cercle interrompu» du type I de Québec le confirme.

Étant dirigé vers l'étranger et compte



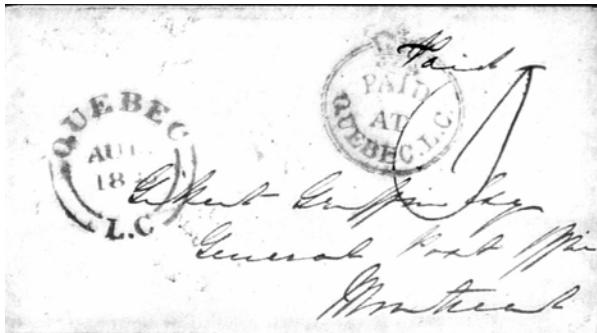
#25, Pli de 1845, Coll. J. Charron

tenu des tarifs manuscrits inscrits sur le pli (canadien et américain), le bureau de poste de Québec a estampillé deux fois cette missive au moyen du marteau de type «Cercle couronné». Cette pratique correspond parfaitement à la règle évoquée précédemment.

E) année 1846

Il s'agit d'une autre correspondance à destination de Montréal en date du 13 août 1846 (illustration #26), toujours confirmée par la présence d'une oblitération «Double cercle interrompu» de type I apposée en même temps par le bureau de poste de Québec cette journée-là.

L'expéditeur s'est servi d'une envelope

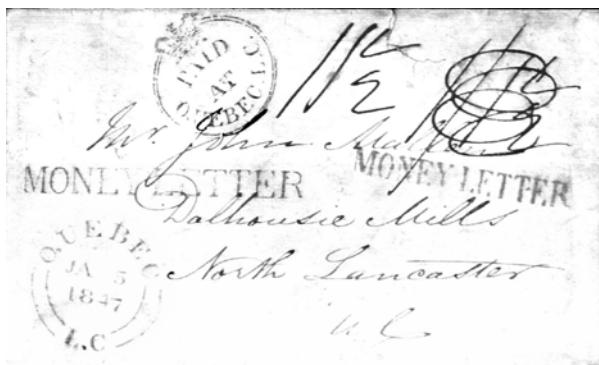


#26, Pli de 1846, Coll. J. Charron

loppe, ce qui demeure l'un des usages les plus hâtifs de cette sorte de correspondance selon les indications fournies par notre ami Jacques Charron, de Longueuil.

F) année 1847

La preuve de son utilisation postale pour l'année 1847 (illustration #27) provient d'une correspondance inter-provinciale (Bas-Canada et Haut-Canada) contenant une somme d'argent (deux tampons différents de MO-



#27, Pli de 1847, Coll. J. Charron

NEY LETTER y furent apposés) à destination de North Lancaster, Haut-Canada.

L'oblitération «Double cercle interrompu» de type I de Québec en date du 5 janvier 1847 accompagne évidemment la marque dite «Cercle couronné» du même bureau, ce qui permet de dater avec précision ce pli.

G) année 1848

Autre pli à destination à Montréal, la présente missive fut déposée au bureau de poste de Québec où le commis l'estampilla au moyen des deux cachets habituels : d'abord



#28, Pli de 1848, Coll. J. Charron

un «Cercle couronné» et ensuite un «Double cercle interrompu» de Québec toujours du même type I, en date du 15 février 1848 (illustration #28).

Côté verso du pli se retrouve un cachet de réception de Montréal du «Double cercle interrompu» de type II (petit format) en date du 17 février 1848, apposé au moyen d'une encre rouge.

H) année 1849

Le pli choisi pour attester son utilisation postale durant 1849 (illustration #29) a été adressé à un membre du Parlement canadien, Tancrède Bouthillier, qui était député



#29, Pli de 1849, Coll. J. Charron

de Saint-Hyacinthe et également commissaire aux terres gouvernementales, résidant montréalais pour l'occasion.

Nous retrouvons la marque «Cercle couronné», dans la partie supérieure droite du pli, et le cachet «Double cercle interrompu» au type I de Québec en date du 17 mai 1849, de l'autre côté.

Côté verso du pli se retrouve également une autre marque, soit le cachet de réception montréalais en rouge : «Double cercle interrompu» de type II (petit format) daté du 18 mai 1849.

I) année 1850

Autre pli à destination montréalaise et toujours adressé au même député mascoutain, il fut déposé à la poste de Québec en date du 14 décembre 1850 (illustration #30). Le



#30, Pli de 1850, Coll. J. Charron

«Double cercle interrompu» de type I de Québec l'atteste et il accompagne évidemment le «Cercle couronné» de la partie supérieure.

Une marque circulaire de réception montréalaise du 15 décembre 1850 fut apposée côté verso du pli : il s'agit encore une fois d'un «Double cercle interrompu» de type II

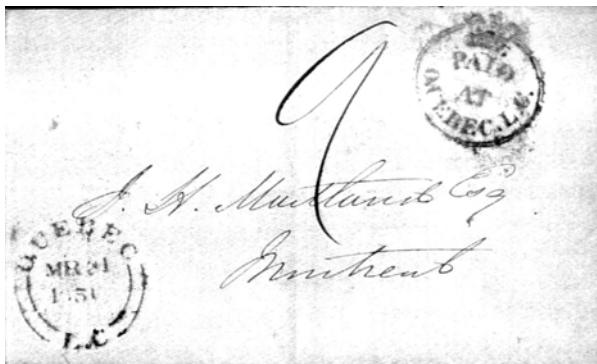
(petit format) à cette date.

J) année 1851

Deux plis attesteront l'utilisation postale du «Cercle couronné» par le bureau de poste de Québec durant l'année 1851 : 31 mars (premier pli) et 22 avril (deuxième pli).

1) pli du 31 mars

Encore une fois, il s'agit d'un pli à destination de la métropole québécoise, en date du 31 mars 1851 (illustration #31). Côté recto se retrouvent les deux marques habituel-



#31, Pli de 1851, Coll. J. Charron

les : le «Cercle couronné» accompagné automatiquement d'un «Double cercle interrompu» québécois de type I (grand format) en date de ce quartième. Se retrouve, côté verso du même pli, un autre «Double cercle interrompu» de Montréal, de type II (petit format,) apposé le 2 avril 1851.

2) pli du 22 avril

Si nous avons décidé d'ajouter un deuxième pli pour l'année 1851 (illustration

#32), c'est uniquement pour indiquer à nos lecteurs que l'information fournie par le *Canada Specialized* (destination étrangère = deux empreintes du «Cercle couronné») ne correspond pas toujours à la réalité postale.



#32, Pli de 1851, Coll. J. Charron

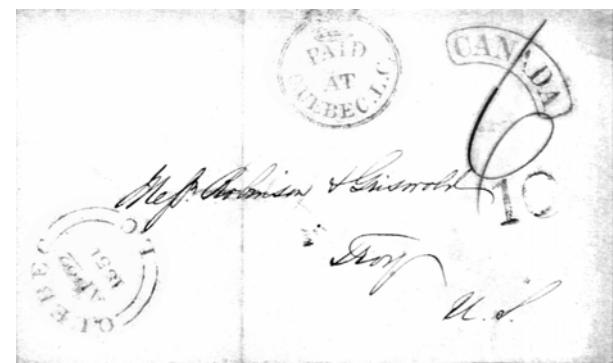
En effet, on ne retrouve sur ce pli qu'une seule empreinte du «Cercle couronné» a peut-être été remplacée par la marque arquée ou en forme de fer à cheval Canada.

Revenons à ce pli qui présente comme d'habitude un «Double cercle interrompu» de type I (grand format) apposé par le bureau de poste de Québec à la date du 22 avril 1851 avec évidemment la marque «Cercle couronné».

K) année 1852

À partir de 1852, les plis revêtus de l'oblitération «Cercle couronné» se font de plus en plus rares tant sur le marché philatélique en général que chez les marchands spécialisés. Ce qui ne peut rendre que plus difficile un aperçu complet sur cette marque postale du «Cercle couronné» de Québec.

Nous avons eu la chance, lors de l'Exposition Royale 2001 tenue à Dorval, de nous



#33 Pli de 1852, Coll. J. Charron

procurer un autre pli présentant cette empreinte particulière de Québec, en date du 1^{er} décembre 1852 (illustration #33).

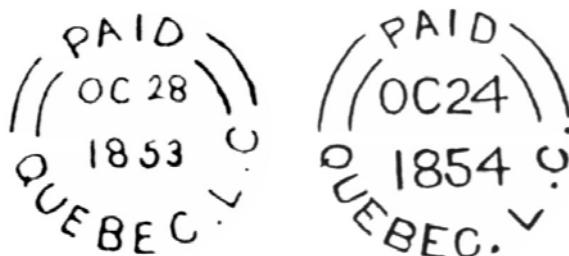
Adressée à Zéphérin Perrault, avocat de Kamouraska, cette missive comportait deux feuillets puisque son affranchissement était le double de celui d'un pli voyageant entre 100 et 200 milles. Ce qui était le cas de cette missive dont l'affranchissement de 18 pence (= 1/6 ou un shilling et 6 pence) a été acquitté par l'envoyeur, car manuscrit à l'encre rouge.

L) année 1853

Grâce à l'amabilité de Marc Beaupré, spécialiste de l'histoire postale de la ville de Québec, nous pouvons vous présenter un pli revêtu de l'oblitération «Cercle couronné» de Québec en date du 31 janvier 1853.

Nous estimons qu'il s'agit là de l'année ultime de l'utilisation de cette marque postale par le bureau de poste de Québec, puisque le marteau qui la remplacera PAID AT QUEBEC, L.C. (illustration #34) fut employé au moins dès le 28 octobre 1853 (illustration #35). Nous pouvons ajouter un autre pli, daté du 23 novembre 1853, revêtu

de cette nouvelle empreinte !



#34 & 35, La marque « Paid Quebec L.C » qui remplaça le cercle couronné

CONCLUSION

Au terme de la présente communication, nous espérons vivement que les lecteurs comprendront mieux ce que fut cette oblitération spéciale de Québec du «Cercle couronné», utilisée de 1842 à 1853 inclusivement.

Ils saisiront également qu'elle a été automatiquement accompagnée du «Double cercle interrompu» de type I (grand format) en usage au bureau postal de Québec depuis l'été 1839, toujours estampillée en rouge.

Finalement, il faut être critique face à toutes les informations fournies par les catalogues ou ouvrages spécialisés et il est nécessaire de ne se fier qu'à l'utilisation réelle présentée par les diverses pièces postales disponibles.

Les bureaux maritimes anglais en Amérique qui ont utilisé la marque « cercle couronné ».

Ville	Pays	Début	Fin
Hamilton	Bermudes	1849	1863
Ireland Island	Bermudes	1842	1862
St. Georges	Bermudes	1846	1851
Carthagène	Colombie	1842	1855
Chagres	Colombie	1846	?
Colon	Colombie	1854	1855
Panama	Colombie	1846	1849
Santa Martha	Colombie	1842	1855
Charleston	États-Unis	1842	?
New York	États-Unis	1841	?
Nouvelle-Orléans	États-Unis	1848	?
Savannah	États-Unis	?	?
Tempico	Mexique	1841	1863
Vera Cruz	Mexique	1842	1870

Les bureaux de poste canadiens ayant utilisé la marque « cercle couronné »

Ville	Province	Début	Fin
Amherst	Nouvelle-Écosse	1845	1867
Québec	Bas-Canada	1842	1853
St-Jean	Terre-Neuve	1846	1852
St. Margarets Bay	Nouvelle-Écosse	1845	1868